

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 1003

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 43

À l'alinéa 81, substituer aux mots :

« au I de »

le mot :

« à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.